

## **TRANSITION ECOLOGIQUE – Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) – Engagement de la démarche – Demande de subvention - Autorisation**

Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ont été initiés par le Ministère en charge de l'Environnement en 2010, dans le cadre de *l'Année internationale pour la biodiversité*, et ont été menés sur environ 300 communes en 6 ans. Dans l'objectif de continuer à soutenir ces ABC, l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) a lancé un premier appel à projets visant à financer des ABC en juillet 2017. Deux autres appels à projets ont suivi en 2018 et 2019.

En 2020, l'OFB poursuit la dynamique engagée en lançant ce 4<sup>ème</sup> appel à projets pour des ABC en métropole.

Un ABC est une démarche généralement initiée au niveau communal ou intercommunal pour acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné. Il constitue une aide à la décision pour la (les) collectivité(s) territoriale(s) afin de préserver et valoriser leur patrimoine naturel et sensibiliser les habitants à la nécessaire prise en compte de ces enjeux.

Un ABC a pour objectif de :

- proposer aux acteurs institutionnels de la collectivité d'acquérir une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux de la biodiversité du territoire dans les actions et stratégies qu'ils portent (politiques publiques, documents d'urbanisme, gestion d'espaces, incitations auprès des particuliers et entreprises, actions de sensibilisation...);
- favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité propres au territoire par les habitant.es, les élu.es, les équipes techniques des collectivités, les acteurs locaux (agriculteurs, entreprises, associations, etc.);
- impliquer les acteurs locaux pour leur permettre d'améliorer la gestion des espaces publics (ou privés) de la commune;
- examiner et intégrer, dans la mesure du possible, les aspects socio-économiques en identifiant les activités locales et leurs impacts, tant positifs que négatifs, sur la biodiversité (étalement urbain, activité agricole, ...).

Véritable outil stratégique de l'action locale, un ABC se **traduit donc concrètement par des inventaires naturalistes précis et une cartographie des enjeux de la biodiversité à l'échelle du territoire de la collectivité**. Bien au-delà, vu l'importance qui s'attache désormais à la nécessaire prise de conscience de l'action anthropique sur les divers types d'espaces, la constitution de l'ABC doit être l'occasion de démarches participatives impliquant les habitants, particulièrement les enfants et les adolescents pour les sensibiliser à la protection des milieux et de la biodiversité

### **Il est proposé au Conseil Municipal d'engager cette démarche.**

La première phase de celle-ci consiste à répondre à l'appel à projets 2020 lancé par l'OFB. Quelles que soient les suites que l'OFB donnera à la candidature de Grabels, la commune souhaite s'appuyer sur cet outil pour donner une suite logique aux actions qu'elle a déjà engagées dans ses espaces agro-naturels. En effet, il permettra de concrétiser l'élaboration d'un plan de gestion des espaces naturels afin de mieux prendre en compte les enjeux naturalistes locaux. L'enjeu est de taille puisque notre commune, véritable poumon vert de Montpellier, est menacée par de fortes pressions anthropiques et les risques à long terme d'étalement de la commune de Montpellier sur les territoires des communes périphériques.

Il est proposé que l'ABC de Grabels soit-co-construit par les élus, l'association LUS et les Ecologistes de l'Euzière. Ces deux associations intègrent des adhérents bénévoles au projet pour démultiplier les actions à mener. L'accent est mis sur l'implication des habitants (particulièrement des plus jeunes) dans le projet au travers de diverses animations. Les animateurs rendront compte régulièrement de

l'avancement de la démarche devant le Conseil Municipal via les avis émis par le Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CTTE) qui implique élus, citoyens volontaires et représentants des associations.

Un programme sur 3 ans (2021-2023) d'animations, d'enquêtes participatives, de formations, d'inventaires naturalistes ou encore d'événements festifs a été élaboré. Une attention est portée sur le devenir et la valorisation des données naturalistes produites en les intégrant au Système d'Informations de la Nature et des Paysages, outil national recensant et cartographiant le patrimoine naturel du pays. La Commune est consciente de sa responsabilité à l'égard de la biodiversité à l'échelle de son territoire mais aussi du lien qui doit s'opérer avec les communes voisines (corridors écologiques notamment) et avec les activités agricoles.

Par la suite, la commune souhaite continuer à faire vivre cet outil à travers des actions concrètes pour la biodiversité. C'est pourquoi l'ABC vient s'intégrer dans la démarche de labellisation "Territoire Engagé pour la Nature" dans laquelle la commune s'engagera très prochainement en répondant à l'appel à projets du même nom lancé par le Ministère en charge de l'Environnement et l'Agence régionale de la Biodiversité d'Occitanie.

Le projet d'ABC de la commune doit produire, au cours des trois prochaines années, les animations et outils suivants :

- Un temps fort de lancement avec les habitants et les élus sur un week-end au début de l'année 2021 constitué d'une soirée de présentation de l'ABC et de sorties de terrain.
- Des sorties nature étalées sur 2 ans (participation aux inventaires, sorties de vulgarisation sur telle ou telle espèce, ...)
- 8 enquêtes en lien avec les animations
- Des projets pédagogiques au sein des écoles primaires de Grabels
- 2 temps forts de restitution sous forme de soirées festives à mi-parcours du projet et à la fin des 3 années
- 1 exposition itinérante
- Ateliers divers : fabrication de nichoirs, abris à chauve-souris, hôtels à insectes
- Création d'un site web dédié à la Vie de l'Atlas :
- Des animations autour de la biodiversité dans les jardins et chez les agriculteurs locaux : introduction à la permaculture, lien avec l'alimentation et le marché, ...
- Un Atlas cartographique recensant et cartographiant l'ensemble des espèces et habitats présents sur le territoire.
- Des recommandations de gestion des espaces ayant fait l'objet d'inventaires permettant de guider l'action publique et les aménagements urbains et immobiliers prévus au cours du mandat
- Des courts-métrages de 5 mn à raison de 2 par an qui permettront de retracer, en fin de projet, l'ensemble des actions menées et les résultats produits par la démarche

En répondant à cet appel à projet, la commune recherche une aide au financement de ce projet qui est jugé très important au regard de la sensibilisation et de l'implication des grabellois à la réalisation de cet Atlas qui devra continuer à vivre au-delà de la démarche initiale. Mais cet outil est également majeur pour guider les réflexions sur le contenu du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) en cours d'élaboration au niveau métropolitain et l'élaboration ultérieure d'un plan de gestion des espaces naturels et agricoles de la Commune.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'engager la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour la Commune de Grabels ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessus ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à répondre à l'appel à projet et à signer tout document relatif à cette affaire ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions en capital les plus importantes possibles auprès de tous organismes pertinents, notamment l'Office Français de la Biodiversité ;
- de charger Monsieur le Maire de transmettre la délibération à Monsieur le Préfet.